

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le huit septembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 01 septembre 2020 qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : MM Pascal OURDOUILLÉ ; Ingrid GUFFROY, Éric MAQUET, Lisiane DANTIN, Grégoire GAYINO, Marie-Christine DARROUX, Stéphane BLIN, Lionel MARIE, Corinne FOVET, Corinne RIGOBERT, Jean DISMA, Carole GUENARD, Christophe CHATEL, Jean-Claude DELOHEN, Pascale HOUZE, Sébastien COURBET, Nicole ERIPRET, Thierry MARTEL, Magalie PASQUIER, Yannick DHAILLE, Nathalie MARCHAND, Patrick DEROGY, Roland ARNOLD, Delphine LEBEAU, Fabrice DEVAUX

Était absente excusée : Céline ROHAUT, Patrice BOUCHER, Véronique DEaubonne, Dalila GHOUL ;

Était absent:////////////////////

Avait donné pouvoir : MM Céline ROHAUT à Sébastien COURBET, Patrice BOUCHER à Corinne FOVET, Véronique DEaubonne à Nicole ERIPRET, Dalila GHOUL à Nathalie MARCHAND.

Présents : 25 Représentés : 04 Votants : 29

Ordre du jour :

- 1) Procès-verbaux des réunions des 15 et 30 juillet
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire

FINANCES

- 4) Adhésion à la F.D.E. 80

Monsieur le Directeur de la F.D.E.80 présentera le projet.

- 5) Commune ; Décision modificative n°1
- 6) Régie de transport : Décision modificative n°1
- 7) Compte de gestion des pompes funèbres
- 8) Cimetière : création de la redevance de dispersion
- 9) Marché de Noël : Fixation du prix des emplacements
- 10) Allocations scolaire 2020/2021
- 11) Participation financière de la commune pour le colis des Aînés.
- 12) Proposition de mission de diagnostic territorial enfance jeunesse

Administration :

- 13) Désignation des délégués du conseil municipal au Comité de Jumelage Européen de la Ville de Longueau (C.J.E.V.L.)
- 14) Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- 15) Programme Local de l'Habitat (P.L.H)
- 16) Droit d'initiative

1) Procès-verbaux des réunions des 15 et 30 Juillet :

Les procès-verbaux des 15 et 30 juillet sont adoptés à l'unanimité.

2) Désignation du secrétaire de séance :

Madame Corinne FOVET est élue secrétaire de séance.

3) Communication du Maire :

Voir procès-verbal.

4) Adhésion à la F.D.E. 80

Après avoir entendu l'exposé du Directeur de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- D'approuver ce projet d'adhésion à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.
- De demander l'adhésion de la ville de Longueau à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.
- De demander que la ville de Longueau soit rattachée au secteur d'Amiens Métropole dont font partie toutes les communes voisines adhérentes à la FDE 80
- De préciser que la ville de Longueau conservera la collecte à son profit de la taxe sur la consommation finale d'électricité sur le territoire communal.
- De charger Monsieur le Maire de mener les démarches nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

5) Commune : Décision modificative n°1 :

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte la décision modificative n°1 telle qu'elle est détaillée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

RECETTES :

Article 7368 TLPE + 60 000.00

DEPENSES :

Article 611 Contrats prestations services + 27 342.00
627 Frais bancaires + 2 123.00
66111 Intérêts + 22 446.00
6688 Indem.rembour. anticipé d'emprunt + 8 089.00

INVESTISSEMENT

RECETTES :

Opération Financière
Article 1641 Emprunt + 1 010 572.0
166 Emprunt (refinancement) + 404 429.00

DEPENSES :

Opé Financière
Article 166 Refinancement de dettes + 404 429.00
Opé 81- Nouvelle mairie
Article 2313 Construction + 1 000 000.00
Opé 41- Informatique mairie
Article 2183 Matériel informatique + 16 000.00

Opé 14 – Atelier Municipal
Article 2182 Matériel transport - 5 000.00

Opé 7 - Eclairage public Article 21538	-	5 000.00
Opé Non Indiv. Article 2184 Mobilier	-	6 000.00
Opé 83 Presbytère Article 2031	+	10 572.00

Adopté à l'unanimité.

6) Régie de transport : Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte la décision modificative n°1 telle qu'elle est détaillée ci-dessous :

La somme budgétée au budget primitif dépasse les 7.50% réglementaires.
Il convient de réduire les crédits prévus au compte 022 dépenses imprévues.

Article 022 dépenses imprévues	- 500
Article 6155 charges sur biens mobiliers	+ 500

Adopté à l'unanimité.

7) Compte de gestion des pompes funèbres :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019 des pompes funèbres. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à l'unanimité.

8) Cimetière : création de la redevance de dispersion :

Le conseil municipal, après délibération, décide la création d'une redevance de dispersion des cendres dans le cimetière de la commune dont le montant est fixé à 45€.

La modification du règlement intérieur du cimetière pour y inclure la redevance de dispersion des cendres.

Adopté par 28 voix pour et 01 voix contre.

9) Marché de Noël : fixation du prix des emplacements :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide que le prix des emplacements pour le marché de Noël est fixé à 15 euros le mètre linéaire pour les deux jours.

Adopté à l'unanimité.

10) Allocations scolaires 2020/2021

Le Conseil municipal, après délibération, DECIDE :

Une allocation scolaire d'un montant de 42.00€ par élève sera versée à l'école maternelle Anne Frank, et à l'école maternelle Louis Prot, pour l'année scolaire 2020/2021.

Maternelle Anne Frank : 88 élèves x 42.00 = 3 696.00€

Maternelle Louis Prot : 115 élèves x 42.00 = 4 830.00€

Une allocation scolaire d'un montant de 57.00€ par élève sera versée à l'école primaire Paul Baroux et à l'école primaire André Mille pour l'année scolaire 2020/2021.

Ecole Paul Baroux : 158 élèves x 57.00€ = 9 006.00€

Ecole André Mille : 174 élèves x 57.00€ = 9 918.00€

La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 6067 du budget.

Adopté à l'unanimité.

11) Participation financière de la commune pour le colis des Aînés :

Le Conseil municipal, après délibération, décide de missionner le Centre Communal d'Action sociale pour la préparation et la distribution des colis aux personnes âgées de la commune. Une participation financière de 10 000€ sera versée au CCAS de la commune de Longueau pour permettre l'achat de denrées alimentaires.

Adopté à l'unanimité.

12) Proposition de mission de diagnostic territorial enfance jeunesse :

Le conseil municipal, après délibération DECIDE :

- De confier la mission de diagnostic territorial partagé enfance, jeunesse à l'association les PeP 80, 256 rue Saint Honoré à Amiens.
- d'autoriser Monsieur le Maire, à défaut l'Adjoint délégué à signer le devis présenté par l'association PeP 80 pour un montant de 16 200€.

Adopté à l'unanimité

13) Désignation des délégués du conseil municipal au Comité de jumelage Européen de la ville de Longueau (CJEVL)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE de désigner MM Sébastien COURBET, Pascale HOUZE, et Jean DISMA, pour représenter la commune au Comité de Jumelage Européen de la ville de Longueau.

Adopté par 25 voix pour et 04 voix contre.

14) Désignation des membres de la commission communale des impôts directs :

Le conseil municipal, après délibération, DECIDE d'établir la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) :

MM Pascal OURDOUILLÉ (membre élu de droit), Ingrid GUFFROY, Marie-Christine DARROUX, Stéphane BLIN, Carole GUENARD, Lionel MARIE, Lisiane DANTIN, Grégoire GAYINO, Corinne FOVET, Patrice BOUCHER, Corinne RIGOBERT, Jean DISMA, Céline ROHAUT, Christophe CHATEL, Véronique DEaubonne, Jean-Claude DELOHEN, Pascale HOUZE, Sébastien COURBET, Nicole ERIPRET, Thierry MARTEL, Magalie PASQUIER, Yannick DHAILLE, Nathalie MARCHAND, Patrick DEROGY, Dalila GHOUL, Roland ARNOLD, Delphine LEBEAU, Fabrice DEVAUX, Bruno CATOIRE, Chantal CAUDRON, Sébastien GALLAND-RINS, Evelyne VASSEUR, Nathalie DERAÏN.

Adopté à l'unanimité.

15) Programme Local de l'Habitat (P.L.H)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, DECIDE d'émettre un avis favorable sur les documents présentés par Amiens Métropole concernant le programme Local de l'Habitat.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée.



Le Maire,

Pascal OURDOUILLÉ

Certifié affiché le 11 SEP. 2020